

Affiché en mairie
le 17 novembre 1997

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1997

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT, LE VENDREDI 14 NOVEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 5 novembre 1997, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, adjoints, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, maires-délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT, MM. THOMASSIN, BREGERE, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, conseillers municipaux.

Excusés : MM. HERBERT, Patrick GALLISSOT (procuration à Mme Ruel)
conseillers municipaux,

Absent : M. PEUREUX, conseiller municipal.

M. le maire ouvre la séance à 20 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.
Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 septembre 1997.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°1 Budgets supplémentaires. Exercice 1997.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Approbation de la modification du Compte Administratif 1996 de la Régie des transports scolaires.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°3 Admissions en non valeurs 1997.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Approbation de l'aménagement des bureaux de la mairie et demande d'aide régionale (Fonds de solidarité).
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Approbation de l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive géré par le CDG 52.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Création d'un emploi d'agent d'entretien territorial et d'un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Approbation indemnisation de dommages.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Approbation d'un avenant pour travaux supplémentaires dans le cadre de l'opération de réfection du réseau de distribution d'eau potable rue de la gare.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

.../...

N°9 Autorisation de l'Office du tourisme du Pays de Langres à agir sur le territoire de la commune dans le cadre des prestations touristiques qu'il commercialise.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Installation de conteneurs textiles sur le territoire de la commune.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°11 Approbation du différé des travaux de finition du lotissement de la Filature, 2^e tranche.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°12 Vente de récolte à Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°13 Approbation des conventions pour participations aux travaux d'investissement dans les collèges de Chaumont années 1993 et 1997.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°14 Approbation de la réalisation des travaux d'extension de réseaux à Tronchoy. Construction de maisons d'habitations en dehors des parties actuellement urbanisées du village. Délivrance C.U.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°15 Approbation de l'installation de conteneur à huile de vidange.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°16 Approbation de la modification du prix de location des bureaux de la Trésorerie municipale.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°17 Approbation de la vente des vestiaires préfabriqués du stade à la ville de Chaumont. 15.000,00 F. les trois.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°18 Fixation du droit de place hors marché. 100,00 F.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°19 Approbation du remboursement de la T.V.A. sur la vente d'un terrain au bénéficiaire de M. Lainé.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°20 Approbation de l'adhésion de la Commune de Vieux-Moulins au S.I.T.S. de Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISÉ M. LE MAIRE LÈVE LA SEANCE LE 15 NOVEMBRE 1997 A MINUIT DIX MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT